

part aussitôt de ce jubilé "d'argent quant aux années, d'or quant aux oeuvres" sollicitant des prières pour notre révérende Mère et pour l'oeuvre de sa vie, ce Monastère du Précieux Sang, de Joliette, "fondé au prix de tant de labeurs et de sacrifices."

Le mouvement de sympathie et d'intérêt qui se produisit à notre humble appel vint donner une nouvelle et bien éclatante sanction à la légitimité de nos aspirations, émanant d'ailleurs d'une sincère piété filiale et d'une juste reconnaissance. Nombreuses et infiniment consolantes furent les lettres qui nous parvinrent, dès lors. Toutes ces lettres ne sauraient être reproduites ici ; cependant, celle du Très Révérend Père Supérieur Général de l'Institut des Clercs de Saint Viateur ne serait pas hors de mise nous semble-t-il. Que l'on veuille donc bien nous permettre de la citer :

Jette-Saint-Pierre, (Belgique.)

Janvier 1920.

*A la Révérende Mère Assistante du
Monastère du Précieux Sang, de Joliette.*

Ma Révérende Mère,

Vous avez eu une excellente pensée de m'annoncer le prochain jubilé de la Révérende Mère Saint-Jean-de-la-Croix, dans le monde Da-